



La Lettre n°7

mai 2019

L'éditorial



Pierre MOUTERDE,
Président
Comité exécutif

En octobre dernier, la Fondation Après-Tout a fêté ses dix ans d'existence. L'occasion a ainsi été donnée de préparer l'avenir et de fixer le cap des prochaines années.

Nous avons défini trois priorités :

1. Continuer à soutenir des projets individuels ou collectifs :

- Assurer la parfaite cohérence des projets soutenus avec la « raison d'être » de la Fondation.
- Accroître notre notoriété auprès des porteurs de projets et notamment auprès des secteurs du « Social » et du « Pénitentiaire ».
- Sélectionner exclusivement des projets issus de la région Auvergne-Rhône-Alpes, gage d'un accompagnement de proximité fort.

2. Permettre aux professionnels de se ressourcer :

- A terme, créer une rencontre annuelle des acteurs professionnels des secteurs que nous accompagnons.

3. Produire de la pensée sur des thèmes éthiques et philosophiques :

- Etre chaque année à l'initiative d'au moins une conférence sur un thème éthique ou philosophique.
- Développer dans tous les secteurs que nous accompagnons la distinction d'un prix de mémoire sur le thème de l'éthique.

En termes de fonctionnement, nous souhaitons continuer à limiter à 15% les frais de fonctionnement, afin de garantir que l'essentiel des dons et legs soient alloués à des projets.

A noter...

Conférence / Table-ronde Jeudi 7 novembre 2019

18 h 30 – 22 h 00

Le lieu sera précisé ultérieurement

Avec l'intervention d'Isabelle ROME, auteur de plusieurs ouvrages dont « *Plaidoyer pour un droit à l'Espoir* ».

En 1987, plus jeune juge de l'application des peines nommée à Lyon, elle est actuellement haute fonctionnaire chargée de l'égalité entre les hommes et les femmes au Ministère de la Justice.

Un point sur les finances

En 2018, les dépenses de la Fondation Après-Tout se sont élevées à plus de 44 000 €, dont près de 35 000 € pour des allocations et deux prix de mémoire, le reste représentant principalement des frais de colloque.

Cette année, les dons ont représenté 28 000 €. Ceux-ci sont en légère diminution par rapport aux années précédentes. 2018 ayant été une mauvaise année pour les placements, les produits financiers sont minimes.

Un legs conséquent de près de 300 000 € permet d'envisager l'avenir avec sérénité.

Nous remercions vivement tous ceux et celles qui contribuent à faire vivre et à faire connaître la Fondation Après-Tout.



**Fondation
Après-Tout**



Accompagner les professionnels au service de l'humain

Fondation Après-Tout

15, rue Jean Perréal - 69008 Lyon

www.apres-tout.fr • contact-fondation@apres-tout.fr

Comité exécutif

Nous remercions vivement Michel ARBAULT qui, depuis les premières heures de la Fondation Après-Tout, a assuré la fonction de trésorier au sein du comité exécutif.

Merci également à Dominique FASQUEL pour le temps donné au service de la Fondation !

Nous accueillons Alain GOUGENHEIM ; il intègre le comité et nous apportera toutes ses compétences.

Sur le site de la Fondation

<https://apres-tout.fr/>

Régulièrement, vous trouvez des articles concernant les champs d'actions qui nous préoccupent et les projets qui ont retenu notre attention. Parmi les derniers articles :

- Démographie médicale : entre bonnes et mauvaises nouvelles
- Infirmier en pratique avancée : un nouveau métier aux compétences et aux responsabilités élargies
- Les conditions de vie des étudiants
- « Corbacabana » ou le quotidien d'un écrivain public en prison
-

Conférences

Le Cycle de **conférences pour les internes** en médecine générale se poursuit. Elodie CAMIER-LEMOINE, que nous avons soutenue pour son doctorat de philosophie, va intervenir cette année. La première conférence a eu lieu en février sur le thème : « Quand médecine et philosophie se rencontrent. ».

10 ans déjà !

Ce 18 octobre 2018, nous fêtons les 10 ans de la Fondation Après-Tout. Plus de 80 personnes ayant répondu à notre invitation, nous étions avec les membres du Comité exécutif dans une salle de conférence bien remplie. Nous avions choisi de fêter cet anniversaire au château de Montchat, belle bâtie datant du XVI^e siècle, restauré par Viollet-le-Duc au XIX^e, dans ce quartier tranquille du 3^{ème} arrondissement de Lyon.

Monsieur Yves MINSSIEUX, président du comité de Lyon – Fondation de France Est a présenté la Fondation de France.

Des « porteurs de projets » ont pris la parole pour présenter leur action, son déroulement et les suites données par chacun.

Deux personnes ont présenté leur reconversion professionnelle (ergonome/santé au travail et aide-soignante), deux autres leur formation (doctorat de philosophie de la santé et de neurosciences dans le domaine pénitentiaire) et deux associations leurs finalités : **Apl'hus** www.aplus.com (pour l'humanisation des soins) et **Chantiers-Passerelles** www.chantiers-passarelles.fr (pour donner un nouvel élan au travail d'intérêt général).

Les porteurs de projets ont spontanément mis en avant le bel accompagnement et la stimulante présence de la Fondation tout au long de la réalisation de leur projet.

Toutes ces présentations sont visibles sur le site de la Fondation.

Pour les consulter <https://apres-tout.fr/2018/10/>



Fondation
Après-Tout

Des porteurs de projet...



Romain BET

Doctorant en Sciences Cognitives à l'École doctorale Neurosciences et Cognition et en formation « Licence et Master en Sciences Cognitives-Recherche, Université Lyon 2 », il poursuit une thèse intitulée : « Diminuer le risque de récidive : peut-on se baser sur la personnalité des PPSMJ (personne placée sous main de justice) pour développer un dispositif cognitif adapté ? ». Romain est parti du constat qu'il y avait peu d'études scientifiques et cognitives sur la personnalité et les pensées de personnes ayant commis une infraction à caractère sexuel

« Dans un premier temps, cette allocation m'a permis de m'inscrire à l'école doctorale où j'ai rencontré des acteurs du monde professionnel, notamment dans le domaine de la Justice. Ceci me permet d'amorcer des projets professionnels post-thèse. »



Morgane ROMERO

Agée de 24 ans, elle travaille actuellement comme chargée de mission à l'Espace de Réflexion Ethique Auvergne-Rhône-Alpes. Son travail de mémoire de maîtrise l'a conduite à s'intéresser aux récits de vie des personnes atteintes de maladie chronique. Elle poursuit une thèse intitulée : « Quels soins pour les maladies chroniques ? Essai sur la méthode du récit de vie chez les personnes atteintes d'un Lupus Érythémateux Systémique ».

Cette recherche a pour but d'essayer de comprendre la maladie chronique et de donner des pistes de réflexion aux soignants afin qu'ils puissent trouver un accompagnement plus adapté à ces personnes.

« L'allocation de la Fondation me permet de me former en assistant à des formations et des conférences dans toute la région et au-delà et de m'informer en suivant les actualités qui encadrent mon sujet par l'abonnement à des revues. Je remercie la Fondation Après-Tout pour son soutien qui me permet de vivre plus sereinement l'aventure de la thèse. »

Prix du Diplôme Inter Universitaire d'Ethique en Santé Lyon1

Deux prix ont été attribués :

- L'un, à Dominique MOUNIER, pour son mémoire : « *La place de la sollicitude en surveillance continue : vers un juste soin.* »
- L'autre, à Françoise RABATEL, pour son mémoire : « *Décision d'admission en Soins de Suite et Réadaptation : entre critères socio-économiques et souci de l'autre.* »



Françoise RABATEL

Elle est infirmière depuis 30 ans et cadre de santé dans un service de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) à orientation gériatrique dans un hôpital de proximité public (Beaurepaire) depuis 12 ans.

« Ce travail m'a permis, par la prise de recul, d'affirmer mes valeurs et m'a donné l'occasion de souligner la place centrale que doit garder le patient tout au long de son parcours de soins et le rôle du travail pluridisciplinaire dans le partage des responsabilités.

L'obtention du prix de la Fondation Après-Tout a valorisé mon travail et cette reconnaissance a été un levier pour partager mes recherches avec mes collègues au sein de mon établissement ainsi qu'avec mes pairs du GHT. Aujourd'hui, face aux situations complexes je me sens moins démunie et j'en comprends plus facilement tous les enjeux. Je peux donc plus sereinement défendre les intérêts d'un patient contre des obligations budgétaires. »

... des prix attribués

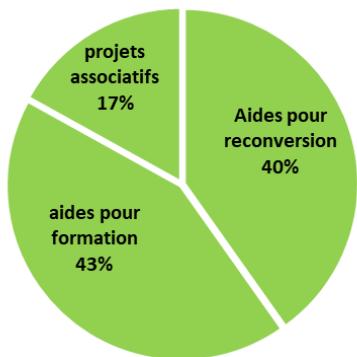
Merci pour votre générosité

Depuis 10 ans, grâce à vos dons :

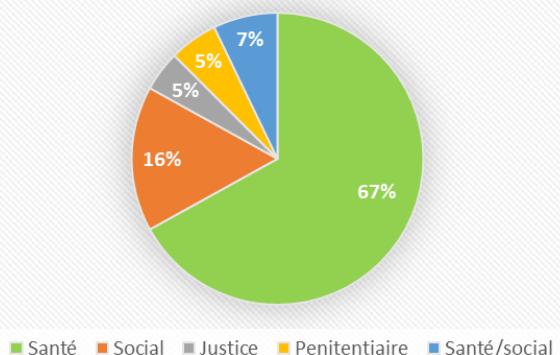
- 43 personnes ont été aidées pour leur permettre une reconversion
- 36 personnes se sont formées dans les différents domaines
- 10 associations ont été soutenues dans la mise en place de leur projet.

Près de 300 000 € ont été alloués pour des aides et Prix auprès de porteurs de projets de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour garantir une proximité géographique et un accompagnement.

NATURE DES PROJETS SOUTENUS
2008-2018



Dossiers soutenus par domaine



Soutenez la Fondation Après-Tout et ses actions

Les dons

Par chèque à l'ordre :

Fondation de France – Fondation Après-Tout
à adresser : 15 rue Jean Perréal - 69008 LYON

Par virement bancaire :

FDF- FONDATION APRES-TOUT

IBAN : FR76 3005 6005 1105 1100 2273 555

BIC : CCFRFRPP

Code Banque	Code Guichet	N° compte	Clé RIB
30056	00511	0511 002 2735	55

Un reçu fiscal vous sera adressé par la Fondation de France

Les legs et assurances-vie

Vous pouvez transmettre tout ou partie de votre patrimoine par legs en rédigeant votre testament en faveur de la Fondation Après-Tout.

Demandez conseil à votre notaire.